



## Adoption, recours pour modification du nom

Par **LydiaW**, le **23/09/2009** à **14:25**

Bonjour,

Mon ami a été adopté en 2001 et son nom patronymique a été substitué par le nom de son père adoptif au lieu d'y être ajouté.

Les papiers signés chez le notaire précisait l'ajout du nom et non la substitution.

Nous avons eu connaissance de ce problème à la naissance de notre fils en 2007, qui du coup porte le nom de son grand-père adoptif, alors que la fille de mon ami, née en 2001 porte le nom de son grand-père biologique.

Nous vivons très mal le fait que nos enfants ne portent pas le même nom.

Nous souhaiterions que tous les trois porte les deux noms accolés.

Quels sont nos recours ?

Merci d'avance.